

SPÉLÉO

Île de France

Feuille d'information et de liaison du Comité Spéléologique d'Île de France n° 43 - juillet 2000

FFS

Changement à la tête de la FFS :

Lors de l'AG du 11 juin 2000 à Tarascon (Ariège), le nouveau Président de la FFS a été élu pour 4 ans, il s'agit de Joël Possich, ex-président de l'EFS.

Son bureau est constitué de Daniel Chailloux président-adjoint ; Claude Mouret vice-président ; Bernard Lips, secrétaire général ; Éric Lefebvre, trésorier ; François Jovignot, secrétaire général adjoint ; Michel Baille, trésorier adjoint.

Le Comité directeur est complété par : Michel Decobert, Laurent Galmiche, Thierry Saunier, Jean-Pierre Gruat, Fabrice Rozier, Marc Favergeon, Gérard Propos, Pascal Vautier, Hervé Bosch, Fabien Darne.

Les responsables de commissions seront élus en octobre. Les candidats doivent se faire connaître.

Nous souhaitons tous que la nouvelle équipe fasse avancer la FFS vers des horizons réalistes et que chaque spéléo y trouve sa place.

Jean-Paul Couturier

Gouffre Berger :

Les négociations avec la Mairie d'Engins pour la réouverture du gouffre Berger avancent. Les points sur lesquels on est tombé d'accord entre CDS et Mairie sont :

- extension de la période de visite estivale du 1er juin au 31 octobre,
- modification de la procédure de réservation, demande à l'automne pour l'été suivant, pas de réservation plusieurs années à l'avance (les réservations déjà enregistrées sont conservées pendant la période de transition),
- Simplification de la demande de réservation,
- Suppression de la caution de 10.000F, mais conservation du paiement de frais de dossier (270F par groupe actuellement),
- Encouragement à la communication entre les groupes successifs, infos techniques et coopérations,
- Les groupes de visiteurs sont encouragés à organiser un projet de nettoyage d'une partie du Gouffre durant leur période de visite,
- Extension de la zone autorisée aux 16-18ans, permise jusqu'à - 640. Visite plus profonde possible s'ils sont accompagnés de spéléos brevetés (Brevet d'état ou Moniteur),
- Les visites du gouffre devront être consignées dans un cahier de passage placé à l'entrée,

- La réglementation ne concernera que l'entrée du gouffre Berger et non pas toute une zone,
- La réglementation de la plongée ne concerne que le siphon terminal,
- Les périodes sont toujours de 10 jours,
- La fondation Nicola mettra à disposition des visiteurs des systèmes Nicola, les conditions de prêt ne sont pas encore définies (caution de 10000F ???, location ?).

Points en cours de discussion :

- Suppression de l'interdiction totale des visites en périodes hivernales,
 - Suppression de l'interdiction totale de plonger le siphon terminal. C'est en cours de discussion mais c'est un problème compliqué. Notre objectif est ici d'entrouvrir une porte, pour permettre une possibilité éventuelle d'autorisation pour des plongées d'exploration très bien organisées.
- Les négociations nous ont conduits à écrire des recommandations pour les visites.

Pour le CDS Isère, Éric Sanson.

Les députés se penchent sur nos découvertes :

PARIS, 24 mai (AFP) - L'Assemblée a adopté dans la nuit de mardi à mercredi un amendement portant sur les droits des découvreurs de grottes présentant un intérêt archéologique.

Ces découvreurs, comme ceux de la grotte Chauvet (en Ardèche) ou de la grotte Cosquer (près de Marseille), n'avaient jusqu'à présent aucun droit sur les profits tirés de l'exploitation de ces endroits qu'ils ont pourtant découverts.

Les députés ont considéré que cette situation pouvait apparaître injuste au regard notamment de la situation des découvreurs de trésors mobiliers (par exemple des monnaies anciennes), qui peuvent bénéficier de la moitié du trésor découvert, le reste revenant au propriétaire de l'endroit de la découverte.

L'amendement adopté par les députés précise que "lorsqu'un vestige archéologique immobilier (par exemple une grotte couverte de peintures rupestres) est découvert fortuitement et donne lieu à une exploitation, la personne qui exploite ce vestige verse à l'inventeur une indemnité forfaitaire, ou à défaut, intéresse ce dernier au résultat de l'exploitation du vestige".

Yahoo actualités

COSIF

Vidéo : *La commission vidéo du COSIF organise une action vidéo à l'occasion de la plongée fond de trou à la Poirelle (Indre). Pour tout renseignement, contact : J Raimbourg, tél : 01 64 90 69 14*

Expé :

Les spéléos parisiens, que font-ils pendant ces vacances ? Ils n'osent pas le dire ! N'hésitez pas pour la rentrée à nous raconter vos aventures, découvertes, premières, auto-secours, ...

SPÉLÉO Île de France :

- Ce numéro est supplémentaire. Normalement, il n'y a pas de parution en Juillet. Mais que ferions nous pas pour votre plaisir ...

- Je suis maintenant aidé par Christophe Depin (mailing) et Delphine Molas (corrections) pour réaliser votre lecture favorite !

- Changement d'email : votre serviteur change d'employeur, veuillez utiliser désormais l'adresse :

jean-paul.couturier@wanadoo.fr

Accompagnement / Initiations : Deux associations de centre de vacances viennent de me contacter (via la FFS) pour pouvoir organiser des initiations spéléo sur la région parisienne (ou proche) envers des jeunes de 14-16 ans. C'est une occasion pour pouvoir mettre en place des actions envers et pour des jeunes organisées par le CoSIF. Je fais donc ici appel aux personnes intéressées. Il serait également souhaitable que l'on puisse ensuite connaître les clubs d'IdF pouvant et souhaitant assurer l'accompagnement de ces jeunes.

Les personnes qui veulent participer aux différentes rencontres avec ces associations sont invitées à se faire connaître.

Marc Hervé

Le Viaduc est en bonne voie : LA FFME est le nouveau propriétaire, le financement de réhabilitation est trouvé (département / région), actuellement ça discute sur les types d'aménagements à mettre en place, pour les pratiquants (ancrages - accès aux équipements) et pour les promeneurs (barrières de sécu, chemins, etc.), sur les travaux de réhabilitation, etc. On est dans du concret. Tous les intervenants sont consultés (y compris-nous). C'est Daniel Taupin (FFME-COSIROC) qui manage en relation avec les administrations de tutelle. Bon, faut pas rêver, les travaux ne seront pas finis de sitôt. (À mon avis 1 an encore...). Mais en tout cas maintenant, une chose est sûre, le Viaduc sera à nouveau accessible pour nos entraînements. Quand ? là est toute la question...

Olivier Pellegrini

SSF :

L'exercice régional des 20 et 21 mai 2000 a rassemblé 28 personnes. Nous avons eu l'outrecuidance de mettre le médecin dans la civière et nous avons aussi eu l'honneur de la visite du président du SSF, Christian Dodelin. Un repas avec les collègues du Lot qui avaient eux aussi fait un exercice, a couronné ce WE chargé et sympathique.

Jean-Paul Couturier

Plongée :

Une dizaine de stagiaires ce sont retrouvés à la Douix de Châtillon pour le stage initiation des 17 et 18 juin.

Ce stage a été réalisé en collaboration avec la région Nord.

Christophe Depin



EFS :

- Rencontre régionale consacrée aux tests de matériels : une douzaine de personnes ont participé aux essais, surtout des chutes de facteur 1/2 sur bloqueur. Les résultats sont intéressants et donnent envie de recommencer.

Ci-contre, après le premier choc (facteur 1/2) sur corde neuve de 10,5 mm avec une longe ayant déjà subi des chocs! !

Moralité : **ayez une longe neuve (<1 an) et tendue** ; sinon, on se fait peur ! Le CR est en cours de rédaction.

Les photos de P. Metzger sont disponibles à l'adresse : www.cyberkata.org/afegc/sorties00/05-28_Tests_de_rupture

- *Stage équipement : Vous cherchez à perfectionner votre pratique spéléologique, vous voulez maîtriser les techniques au goût du jour. Vous voulez participer activement à la vie de votre club, le CoSIF vous propose dans la joie et la bonne humeur un **stage d'équipement (anciennement perfectionnement) du 28 octobre au 05 novembre 2000.** Contactez-nous dès maintenant, pour nous permettre d'organiser ce stage dans les meilleures conditions : Patrick BONNARD au 01.42.81.93.69 (112 Rue du Fbg Poissonnière 75010 PARIS et à partir du 1/07 : 1 Rue de l'Aqueduc 75010 PARIS)*

Philippe Kernéis

Ça peut arriver à tout le monde :

- Le 11.6.2000 : une malheureuse glissade et le genou part en quenouille : plusieurs semaines d'immobilisation, telle est la sanction contre un éminent membre du CDS 92 qui a réussi à s'extirper seul de la cavité.

- Le même jour, dans l'Ain, un malheureux spéléo du Val de Marne se fait brûler les yeux par une explosion d'acétylène. Les médecins restent réservés quant à l'état d'un des 2 yeux. Là aussi, le spéléo ressort sans aide.

Jean-Paul Couturier

DÉPARTEMENTS

CDS 91 :

- *Exercice secours les 24-25 juin à la Combe aux Prêtres*
- Deux nouveaux instructeurs canyon (stagiaires) : Bravo à Marc Boureau et Denis Langlois tous deux du CSP.A.

CDS 92 :

- *Interclub à la Diau du 14 au 16 juillet 2000 - organisateur Manu Le Bret.*

Sylvain Meunier-Colin

- *Carnet rose : Juste un petit mot pour vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle spéléo... Elle s'appelle Maya (comme l'abeille!!!), pèse pas bien lourd et mesure pas grand chose. En fait la taille idéale pour forcer des étroitures qui feraient pâlir d'envie les plus acharnés. C'est bien évidemment le plus bête de la Terre très en avance et très éveillé ... comme ses parents quoi ;-)) en bref tout va bien et nous sommes (déjà) fatigués...*

Thierry Geyer

SPÉLÉO Île de France

N° 43 - juillet 2000

CoSIF 130 rue Saint Maur 75011 PARIS

Président : Marc Hervé - 51 av. Stalingrad ; esc.14 ; 94800 Villejuif - m_herve@club-internet.fr

Abonnement :

- par courrier 20 Francs pour 5 numéros
- par courrier électronique (fichier PDF) gratuitement, sur le web (www.multimania.com/cosif)

Tirage : 120 exemplaires papier, 32 gratuits par email, 89 consultations sur le web pour le numéro 42.

Diffusion : abonnés, correspondants des clubs, responsables COSIF, présidents des CDS d'IdF et tous les CSR.

Rédaction : Jean-Paul Couturier - 6 rue de l'Abbé Grégoire 92130 Issy les Moulineaux - 01 46 38 17 66 - jean-paul.couturier@wanadoo.fr avec l'aide des différents responsables CoSIF, départementaux, clubs ou autres.

Corrections : Christophe Depin, Delphine Molas

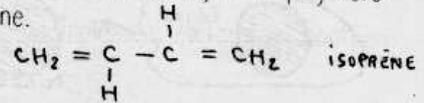
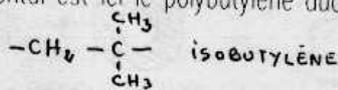
Prochain numéro : informations à envoyer de préférence sous forme électronique pour parution vers le 15 septembre 2000

LE CAS HOUTECHOUT

Connait-on un seul spéléologue qui n'ait jamais utilisé de caoutchouc? Blagues mises à part ou non, j'en doute. Aussi ai-je pensé que cette substance méritait bien un petit article, à divers titres.

Si son nom est, initialement, évocateur de l'*Hevea brasiliensis*, et des régions tropicales à l'exubérante végétation, et nous ramène deux siècles et demi en arrière quant à l'introduction du latex naturel en Europe, et ses premières utilisations artisanales (gomme d'effacement vers 1770, gomme d'étanchéité vers 1785, ce n'est pas de ce caoutchouc là dont nous usons et abusons ... Le nôtre est synthétique et, plus vulgairement peut-être, à base de pétrole, parfois, à base d'hydrocarbures de synthèse, le plus souvent. Nous laisserons à part le cas des bottes, qui, si elles sont en caoutchouc véritable, sont très coûteuses, et dérivent de procédés de fabrication extrêmement variés. De plus en plus souvent, d'ailleurs, elles ne sont plus en caoutchouc, qu'il soit naturel ou non.

Nous nous intéresserons davantage aux chambres à air, constituées de caoutchouc Butyle. Le polymère fondamental est ici le polybutylène auquel on intègre 1 à 3% d'isoprène.



L'isoprène rend possible la vulcanisation en introduisant une insaturation dans le polymère saturé d'isobutylène. On vulcanise au soufre, grâce à un catalyseur : le chlorure d'aluminium. Ceci se fait à froid. Enfin, on charge le mélange de noir de carbone, qui donne ce teint d'ébène à nos bonnes vieilles chambres à air. (on notera cependant, que certaines chambres à air de deux roues sont roses ou ambrées). La particularité du caoutchouc Butyle, outre ses qualités mécaniques, est d'avoir une exceptionnelle résistance au vieillissement, surtout s'il n'est pas exposé à la lumière (prédisposé à la spéléo, donc ...), d'être imperméable aux gaz, et très bon isolant électrique. Voilà pour la matière de base.

Quels usages et avantages pouvons-nous en tirer ?

La liste qui suit ne saurait être exhaustive, et je ne saurais trop inviter les esprits ingénieux, qui ont eu l'occasion de tirer d'autres partis du caoutchouc Butyle, à les signaler aux lecteurs de Spéléo I.D.F.

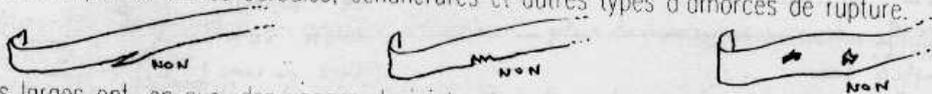
Nous parlons donc de la chambre à air. Il est bon de se procurer toutes sortes de modèles, des plus minces (vélo de course) aux plus gros (tracteurs agricoles), en passant par ceux de V.T.T., de motos, de voitures, de camions ... ce qui donne toute une gamme de diamètres, de longueurs développées, et d'épaisseurs. Ne traînez pas à le faire ... la pénurie approche (pneus Tubeless ...)

Le découpage le plus simple en tronçons sub-cylindriques permet de fabriquer des bracelets plus ou moins larges. Les minces ont tous les usages des "élastiques" ménagers, c'est-à-dire fermeture de sac, maintien d'emballage, ligature, solidarisation de couvercles avec leurs boîtes, assemblage, fermeture de porte-pile ...

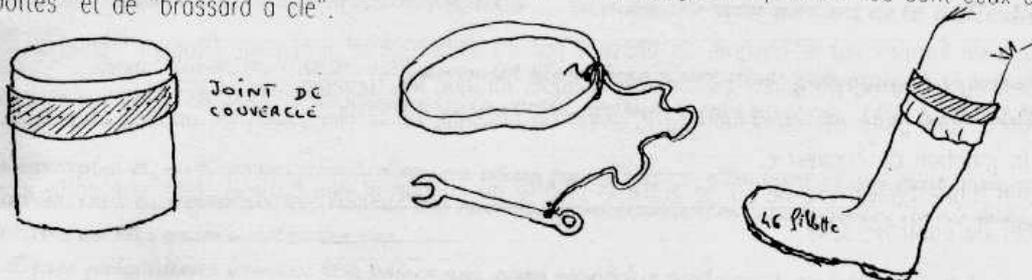


BRIDE SUR LONGE

L'élasticité et l'adhérence en font de remarquables alliés. Une précaution cependant : leurs bords doivent être exempts de toutes barbes, échancrures et autres types d'amorces de rupture.



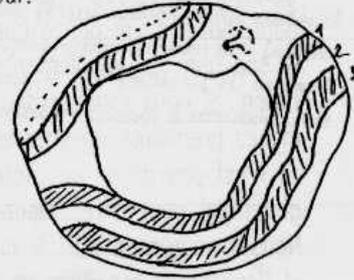
Les larges ont, en sus, des usages de joints et peuvent constituer des fixations extrêmement solides, d'autant plus résistantes qu'elles restent légèrement souples. Les usages les plus connus sont ceux d'"élastiques de bottes" et de "brassard à clé".



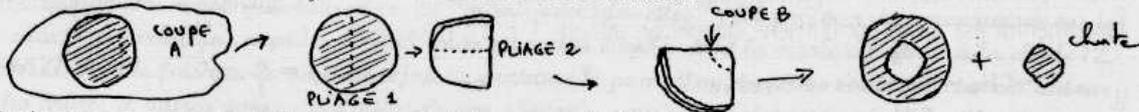
Un découpage un peu plus subtil permet d'obtenir des "croix", ce qui fournit des brides de boîtes ou d'emballages plastiques sans vrillage du caoutchouc, donc sans sur-épaisseur.



Un autre mode de découpage permet d'obtenir des anneaux sur mesure. Quand on ne détient pas la chambre à air voulue pour cela. Bien sûr, il existe des distorsions mais, avec l'étirement et sur de telles longueurs, le résultat est très correct.



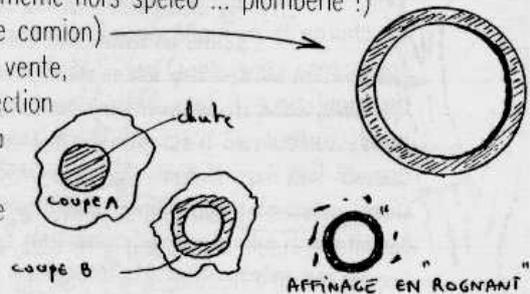
Pour les petits anneaux sur mesure, on peut procéder autrement, en découpant des rondelles. Mais là, les distorsions commencent à être importantes et peuvent être gênantes dans certaines utilisations.



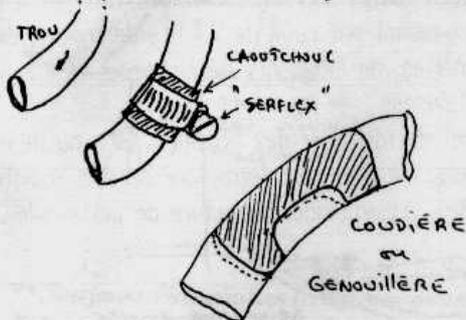
Ceci nous amène tout droit aux joints à plat, usage dérivé mais moins communément admis, mais pourtant très efficace, économique et ... qui peut bien dépanner. (même hors spéléo ... plomberie !)

Quelques exemples : joints de lampes à carbure (chambre à air de camion) ou joints de bidon étanche. Les joints de bec à gaz, toriques à la vente, peuvent être remplacés par des joints plats épais ... mais la confection est plus difficile si on ne dispose pas d'un emporte-pièces pour la découpe intérieure, par laquelle il vaut mieux commencer.

Après une grossière découpe extérieure il faut affiner en rognant le pourtour. Ces petits modèles, proches de rondelles, sont aussi utilisables pour maintenir en place les vis des plaquettes.

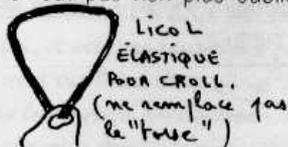


On peut aussi y voir un usage de rustine, et des usages de protection de diverses parties du corps.

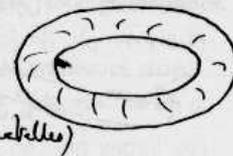


BITTE À CARBURÉ TRANSFORMÉE EN CHAUSSONS DE FRATNE (PERTE DE BOTTE)

Il ne faut pas non plus oublier des formules quelque peu délaissées, parfois à tort :



LE "CANARD" BIEN SÛR ! (avec ou sans bretelles)



Citons encore, en vrac, quelques utilisations plus ou moins exceptionnelles, mais utiles à connaître, un jour ou l'autre :

- maintien de lampes sur le casque, en passant par les orifices dont il dispose (Rappel : perçage à éviter)
- maintien du tuyou ou du porte-pile, sur le casque, lorsque les fixations sont cassées.
- si le porte-pile plate est étanchéifié à la colle, au passage du fil électrique, un anneau large peut étanchéifier la jonction du couvercle.
- maintien d'une couverture de survie entre la calotte du casque et son harnais (bien que cette disposition soit l'objet de controverses)

- bridage de mousquetons de dégaine (anti-retournement)
- blocage de doigt de mousqueton pour en faire un crochet.
- passant protecteur des sangles de cuissard
- passant de maintien des sangles de réglage de cuissard, ou de torse.
- bandage d'outils, pour constituer une poignée (anti-dérapante et thermo-isolante) tels que tamponnoirs et burins.
- bitte à carbure, surtout pour les stockages en cavité. A l'inconvénient d'être lourde (250 g. environ pour une bitte chargeable à 1,5 Kg. contre 80 g. pour une boîte en P.V.C. ou en P.E.T. de même contenance).
- serre-manche au poignet (pas trop serré, pour préserver la circulation sanguine)
- bouchon de secours pour réservoir d'eau de lampe à carbure.
- lampe à carbure de fortune, à partir d'une bitte, comme l'ont déjà signalé J.L. ROCOURT et G. MARBACH.
- guirlande de cheville "spit" (distributeur dans le style "mitrailleuse").
- caoutchouc d'échelle souple roulée.
- gainage de corde en cas de frottement récalcitrant, malgré les méthodes usuelles.
- contention de membres traumatisés.
- maintien d'atelles (quand on en a !) ou de kit-bag plié en deux longitudinalement et formant gouttière d'immobilisation pour membre fracturé.
- garrot (bien que de moins en moins utilisé, à juste titre).
- maintien de pansement compressif anti-hémorragie (le plus souvent utilisé).
- étui protecteur pour broche à glace, pointe de piolet, et autres ustensiles agressifs.
- fourreau pour pellicule photographique, étanchéifiable par un noeud ou surliure.

Je conclurai l'énumération par deux utilisations anecdotiques, mais bénéfiques en leur temps :

- confection de jugulaire de casque suite à une confusion de descriptif par téléphone ...
- remplacement de fortune d'un amortisseur de roue de remorque ERKA par une méga-série d'anneaux de chambre à air emboîtés en "poupée gigogne" !

Bien sûr, on ne va pas se trémousser avec 3 Kg. de caoutchouc, préventivement, dans les grottes ...

Une solution efficace consiste, en dehors de tout ce qui peut être fait ou préparé chez soi, à emporter un jeu de morceaux de caoutchouc variés à demeure dans le coffre, et quelques anneaux en permanence sur les bottes. Le canif classique et une petite paire de ciseaux (type pharmacie ou couteau "suisse") suffisent ensuite, sous terre, à se tirer de pas mal de situations dans lesquelles le caoutchouc fera merveille !

Le caoutchouc, en dehors des usages coquins, on peut en faire son chou-chou, ... au cas où !

CHRISTIAN RILHAC.

MIEUX VAUT PREVENIR QUE ... MOISSIR!

Mars 96 : sortie S.J.V. du gouffre d'Ouzène plus de mousquetons sur les amarrages intermédiaires de main courante.

Mai 97 : sortie S.J.V. de la Malatière plus de corde dans le puits d'accès commun. (Heureusement, le puits secondaire était aussi équipé, histoire de se séparer en deux groupes de remontée).

Mars 98 : sortie S.J.V. de la Combe aux Prêtres la main courante partant de la grille d'entrée a été dénouée.

Août 98 : Lionel Vivet, du C.A.F., est gravement blessé lors d'une chute provoquée par une descente nocturne sur corde en place à l'extérieur de la cavité, sectionnée par un tiers ... (cf. SPÉLUNCA n°71).

Ces exemples et, malheureusement, d'autres vécus par d'autres, illustrent ce qui peut arriver, de temps à autres, aux équipements des abords des cavités, et les éventuelles conséquences de ces événements, mineures ou très graves, selon les cas.

Quelques précautions peuvent être prises qui, sans empêcher tout ennui, en limiteraient fortement la survenue et/ou les suites éventuelles.

Une analyse globale des situations les plus plausibles peut permettre de dégager les principaux processus suivants :

*Acte puéril, donc, en principe, d'enfant(s) qui trouve(nt) une jolie corde pendant à un bout de "feraille", ou à un arbre penché, dans un trou noir, où on ne voit ni entend personne ... belle prise de guerre! Ou encore, grosse farce : on tire la corde du puits et on laisse tout en haut!

**Acte de vol, par une personne consciente de la situation qu'elle engendre, et qui substitue du matériel "de pauvre" à du matériel "de riche". (exemple : anneaux de cordes polypropylène 10 mm à 3 francs contre une sangle PESTL 1,2 m et un mousqueton à virale J.T.A.N... le tout à 120 francs! (40 contre 1)

*** Acte malveillant par des gens que les spéléologues dérangent, sans vouloir causer d'accident : on coupe tout et on jette dans le puits, ou on tire tout et on laisse sur le bord.

**** Acte plus ou moins criminel : on sabote. (j'éviterai les exemples)

A remarquer que les trois premiers cas peuvent parfois finir par être criminels...

A partir de là, que peut-on faire ?

Commençons donc par dissuader du vol en se montrant le moins tentateur possible.

* Ne pas utiliser de cordes dynamiques (belles, si belles, ...) ni de statiques flamant neuf (douces, si douces...)

** Ne pas étaler une quincaillerie type "miroir aux alouettes" ; lui préférer des anneaux de cordes noués et des maillons rapides zingués plus ou moins oxydés dont la virale est serrée à la clé de 12.

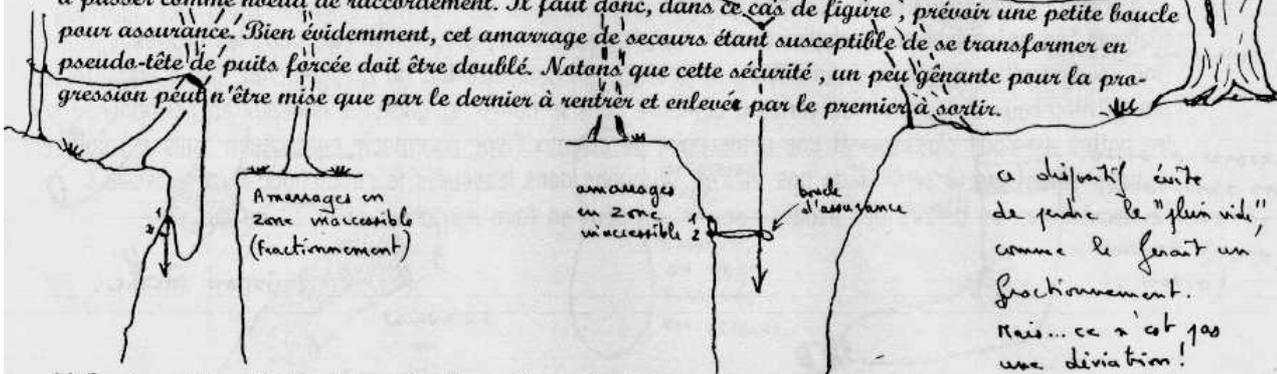
*** A chaque fois que la sécurité et/ou la pratique le permettent nouer la corde directement autour des arbres et autres amarrages naturels non abrasifs, sans accessoires coûteux donc attirants.

Se souvenir que "l'occasion fait le larron"

**** A chaque fois qu'on le peut, attacher la corde d'entrée et/ou du premier puits en bas.

Ensuite, au cas où l'équipement serait malgré tout atteint, essayons de limiter la casse :

* A chaque fois que c'est possible, poser un amarrage le plus près de la sortie qui soit en même temps inaccessible aux personnes non équipées et/ou non averties. Ceci permet de remonter au plus près et, si on a eu la sage précaution (valable dans des tas de circonstances d'ailleurs...) d'emporter sa trousse à spiter, on a toutes les chances de s'en sortir sans trop de complications. Ce peut être un fractionnement très exposé ou plein vide, ou une boucle sur noeud en huit travaillant comme une déviation mais à passer comme noeud de raccordement. Il faut donc, dans ce cas de figure, prévoir une petite boucle pour assurance. Bien évidemment, cet amarrage de secours étant susceptible de se transformer en pseudo-tête de puits forcée doit être doublé. Notons que cette sécurité, un peu gênante pour la progression peut n'être mise que par le dernier à rentrer et enlevée par le premier à sortir.



** Toujours bien vérifier les cordes de sortie, qu'il s'agisse de mains courantes ou de cordes extérieures en falaise, qu'elles soient en place permanente ou installées par vous en début de visite ... tester et observer. "PRUDENCE EST MERE DE SURETE."

Enfin, si malgré toutes ces précautions, ou si on ne les a pas prises du tout, on doit se retrouver stupidement au fond du puits d'accès au pas bien loin, les conséquences seront bien plus "légères" si on a pris les autres précautions d'usage, voire obligatoires :

* informer des gens restant à la surface de ce que l'on entreprend, à la fois à distance et localement, et ayant une idée relativement précise des horaires.

** déclarer sa sortie à la Gendarmerie locale avec, là aussi, une indication (ne serait-ce qu'approximative) de l'heure de sortie prévue.

*** avoir de quoi boire, manger, s'éclairer (voire se réchauffer), et une couverture de survie chacun ... car l'attente peut durer.

**** ne pas stationner à l'aplomb de l'ouverture ... les chutes naturelles d'objets, ou par maladresse, curiosité des promeneurs, ou encore, empressement de "sauveteurs" devenant beaucoup plus probables qu'en circonstances ordinaires (pour lesquelles ce conseil vaut quand même, d'ailleurs).

Ceci étant dit, on peut finir sur une touche optimiste : à ce jour, ces mésaventures restent encore très rares ... juste un peu plus de prudence dès l'entrée et pour le premier à sortir et ... bonnes courses !

C.R.